

Auxerre, le 18 juin 2015

## **Déclaration liminaire des représentants de Solidaires Finances Publiques commune aux CTL du 18 juin 2015**

Monsieur le Président,

Nous nous retrouvons pour deux nouvelles réunions en Comité Technique Local pour évoquer notamment:

- l'adaptation des structures du réseau de la DDFIP 89 pour l'année 2016 et la mise en place de caisses uniques ce matin
- le tableau de bord de veille sociale cet après-midi.

Nous pouvons dès à présent affirmer qu'en matière de dialogue social, l'indicateur de la DDFIP 89 sur les réunions institutionnelles va exploser puisqu'à la fin du mois de juin, nous nous serons déjà réunis 5 fois.

Depuis notre dernière réunion fin mars 2015, les collègues du département de l'Yonne ont vécu la traditionnelle campagne d'impôt sur le revenu (IR) et de nouveaux effets d'annonce de la part du gouvernement comme le projet d'une retenue à la source (RAS) pour payer l'IR.

Le projet de la retenue à la source est un sujet complexe et sensible et il s'agit une fois de plus d'une gesticulation de la part du gouvernement qui ne facilitera la tâche de personne (cf le rapport publié par notre organisation syndicale le 1<sup>er</sup> juin).

Sur l'actuelle campagne IR, nous avons constaté que la réception du public était toujours aussi difficile avec des pics de réception de plus de 500 personnes sur les gros sites.

Cette année, nos collègues ont eu de plus le sentiment que l'administration centrale nous imposait de nouvelles tâches, comme une assistance technique « low-cost » pour la déclaration.

Concernant le tableau de veille sociale, Solidaires Finances Publiques ne manquera pas d'intervenir durant cette réunion, car celui-ci met en évidence toutes les difficultés qu'ont les agents de la DGFIP à réaliser leurs missions dans des conditions de travail acceptables. Il met de même en avant le professionnalisme et le sens du service public de nos collègues dont la Direction profite et abuse (il suffit de constater le nombre d'écrêtements horaires, la non prise de congés, etc...).

Concernant la mise en place d'une caisse unique, la terminologie rappelle étrangement la mise en place de l'interlocuteur fiscal unique...

Même si le fait de n'avoir plus qu'un seul caissier sur les gros sites peut partir d'une bonne intention, la mise en pratique risque de complexifier les relations avec les usagers sans pour autant alléger le travail des agents chargés des rapprochements comptables.

Concernant l'adaptation des structures du réseau, lors du CTL du 13 janvier dernier, vous nous aviez affirmé qu'il n'y aurait pas de fermeture de site en 2015.

Force est de constater que vous avez tenu vos engagements puisque vous allez attendre le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Nous souhaitons également avoir connaissance des projets en cours et des échanges que vous avez eu avec les élus locaux et les chefs de service pour les regroupements de service.

Nous trouvons plus que surprenante la communication effectuée sur les fermetures de trésorerie notamment par voie de presse et même si vous êtes allé rencontrer les agents des sites concernés, nous nous étonnons du peu de place que vous donnez aux représentants des personnels, ce qui pourrait s'apparenter à un certain mépris.

Vous allez peut-être justifier ces projets de fermeture en parlant de leurs multiples avantages, d'une meilleure cohérence, d'un renforcement des missions, de la sécurisation, de la continuité du service, de la mutualisation des compétences et du bien être des agents.

Vous nous direz certainement que vos décisions permettront des gains potentiels en terme d'efficacité grâce aux possibilités organisationnelles.

Mais les élus de Solidaires Finances Publiques sont inquiets des conséquences de ces mesures sur la hausse de la charge de travail pour les agents et sur leurs mobilités géographiques et fonctionnelles forcées.

Sans compter que les suppressions de trois trésoreries conduiront à un éloignement conséquent du service public pour les usagers.

Les conditions de vie des collègues seront affectées par une nouvelle organisation du travail (constitution de nouvelles équipes) ainsi que par une diminution importante des surfaces de bureau par agent et d'espaces de rangement.

Des travaux d'aménagement seront donc indispensables dans les Trésoreries accueillantes. Cette baisse du nombre des implantations a aussi pour conséquence une diminution du nombre de débouchés pour les agents, notamment pour les comptables.

Les agents des finances publiques font un métier difficile, ils sont en première ligne pour faire face aux difficultés de la population. Ils sont les victimes des décisions de l'administration centrale, mais aussi de vos décisions locales de fusions, restructurations de services et créations de pôles.

En guise de remerciement, et pour solde de tous comptes et de récompenses, ce n'est pas la prime de 100 € à l'année et le nouveau gel du point d'indice qui apporteront une solution.

En questions diverses, nous souhaitons que vous nous présentiez la nouvelle organisation des services de la Direction en terme d'effectifs et d'espace de travail suite à la fermeture programmée de la Caisse des Dépôts et Consignation à l'automne 2015 et la mise en place annoncée en 2016 du pôle juridictionnel à DIJON.

Nous aurions également souhaité que soient débattues les questions restées sans réponse lors du précédent CTL:

- l'activité de la CID et les moyens informatiques ( comme demandé à plusieurs reprises),
- l'activité et l'organisation de l'ensemble de la mission cadastrale au sein de notre département,
- un bilan du déménagement du site de Vaulabelle,
- l'état des réflexions sur la mise en place du Pôle de Contrôle des Revenus et du Patrimoine.

Les représentants de Solidaires Finances Publiques : Valérie De Palma, Nadine Roger, Michèle Levesqueau, Pascal Augeat, Hassan Laribia et Jean-François Duret

